

Recommandations pour l'accompagnement des EPLE

*Dans le cadre de la continuité
pédagogique – second degré*

Sommaire

Introduction	3
Les différentes situations de continuité pédagogique	4
Des organisations pour préparer la continuité	4
Des mises en œuvre souples pour s’adapter aux situations	8
Les étapes, les chaînes de décisions et le suivi en cas de fermeture	13
Annexe 1 – Infographie « Partage de documents pédagogiques à destination des élèves et de leurs familles »	15
Annexe 2 – Infographie « Partage de ressources au sein de l’équipe pédagogique »	16
Annexe 3 – Une organisation par modules d’enseignement à la semaine en cycle 3	17
Annexe 4 – Présentation des dispositifs de formation continuité pédagogique/enseignement hybride	18
Annexe 5 – Contacts	19
Annexe 6 – Diagnostic établissement-DSDEN en cas de fermeture totale ou partielle	27
Annexe 7 – Trame de tableau de bord	28

Introduction

La continuité pédagogique est destinée à s'assurer que les élèves poursuivent des activités scolaires leur permettant de progresser dans leurs apprentissages. L'évolution constante du contexte sanitaire invite à appréhender la diversité des situations possibles de continuité pour leur proposer des réponses adaptées, à la fois en termes d'organisation et de pédagogie. Dans ce cadre changeant, le protocole de continuité pédagogique vise à offrir à tous les acteurs une feuille de route concertée, partagée, ajustable aux réalités territoriales.




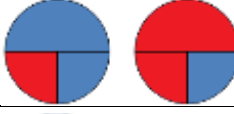

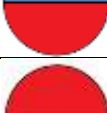



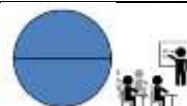
À l'heure où ces recommandations sont rédigées, les établissements, dotés d'un protocole sanitaire renforcé, visent à accueillir les élèves afin d'assurer l'éducation pour tous. En fonction de l'augmentation de la circulation du virus sur les territoires, des fermetures de classes, voire des fermetures totales peuvent toutefois advenir. Chacun fait en outre déjà l'expérience du confinement individuel d'élèves et d'enseignants, mettant en évidence l'utilité des outils numériques, support d'une continuité efficace. Les enseignants ont de leur côté pleinement conscience de la nécessité de développer leurs compétences en matière d'hybridation de leur enseignement et/ou d'e-éducation. Cette situation est propice à la mise en place d'accompagnement et de formations internes avec l'aide des partenaires institutionnels.

Parallèlement tous les acteurs, professeurs, personnels de vie scolaire, personnels de direction, corps d'inspection, perçoivent la nécessité de rationaliser les procédures internes et externes, afin de définir un cadre d'actions bien identifié et partagé, visant l'harmonisation des pratiques hybrides. C'est notamment à l'échelle de chaque établissement que se jouera la cohérence des pratiques.

Dans cet esprit, les recommandations proposent une trame de diagnostic adaptable à chaque situation, aidant le chef d'établissement et ses équipes à la prise de décision. Enfin, le protocole revient sur l'ensemble des procédures dictées par les acteurs de la chaîne hiérarchique dans les différents scénarii de fermeture partielle ou totale d'un établissement, et il fournit l'annuaire des personnels ressources pour l'accompagnement des établissements.

Les différentes situations de continuité pédagogique

*Légende : En haut = les professeurs, en bas = les élèves
 En bleu = en établissement, en rouge = à la maison*

Professeur à remplacer Professeur confiné	Professeurs	
	Élèves	
Quelques élèves sont confinés	Professeur	
	Élèves	
Une classe est confinée Les classes d'un même niveau sont confinées	Professeurs	
	Élèves	
Un établissement est fermé	Professeurs	
	Élèves	
Revenir tous en classe	Professeurs	
	Élèves	

Des organisations pour préparer la continuité

L'anticipation est une condition nécessaire de la continuité pédagogique, afin d'éviter toute rupture dans le lien social et les apprentissages.

Établir un état des lieux partagé par le chef d'établissement et l'ensemble de la communauté éducative permet ainsi de mettre en place des actions pérennes dans l'établissement :

- harmoniser les outils et les pratiques numériques,
- expliciter le rôle des membres de la communauté éducative,
- renforcer les compétences numériques grâce à la formation,
- partager les ressources et les expériences.

L'ensemble des personnels jouent un rôle crucial dans cette organisation, notamment l'infirmier(ère) scolaire, l'assistant(e) social(e), le psy-EN, l'équipe de vie scolaire (dont le CPE), le professeur documentaliste.

Un diagnostic des outils et des usages numériques dans l'établissement

Un état des lieux par enseignant :

- De quels outils numériques liés au distanciel disposez-vous à votre domicile ? Avez-vous des besoins particuliers dans votre équipement pédagogique ?
- Utilisez-vous les outils de communication enseignant/élève à disposition sur l'ENT (messagerie, agenda, forum, module de web-conférence) ? Utilisez-vous le système de classe virtuelle du CNED ?

- Utilisez-vous les outils de stockage à disposition sur l'ENT (espace documentaire, casier numérique) ?
- Utilisez-vous les outils pédagogiques de l'ENT (Pearltrees, le générateur de carte mentale, Éléa, Folios, le Blog de l'ENT, le cahier multimédia, le Mur collaboratif, le Pad, Wiki) ?
- À quel rythme renseignez-vous le cahier de textes numérique ? Quel contenu y délivrez-vous (structure du cours, notions importantes, scénario complet, travail à faire) ? Y déposez-vous des pièces jointes (trace écrite du cours, fiches d'exercice, documents ressources, liens internet) ?
- Sous réserve que les locaux et les conditions sanitaires le permettent, est-il plus simple pour vous d'effectuer un travail en distanciel en étant dans l'établissement avec le matériel numérique ad hoc ou en étant à votre domicile ?
- Quels sont vos besoins de formation liés au travail en distanciel ?

→ L'état des lieux peut faciliter une démarche concertée de l'établissement pour s'accorder sur le choix des outils mobilisés et pour harmoniser les pratiques, avant de communiquer très largement vers les élèves et leur famille.

→ Il invite à identifier dans l'établissement des personnels susceptibles d'aider les professeurs avec les outils numériques liés au distanciel : autour du référent numérique, des personnels en appui à joindre en cas de problème logistique.

→ L'état des lieux permet aussi d'identifier les besoins en matière de formation sur ces différents outils ou pratiques numériques, afin de garantir ou de réassurer les compétences numériques essentielles chez tous les enseignants (<http://www.dane.ac-versailles.fr/continuite>) voire d'engager un premier niveau de montée en compétences sur l'hybridation des enseignements, à partir d'un outil performant en usage dans la communauté éducative (<http://www.dane.ac-versailles.fr/application/elea-la-plateforme-academique-d-e-education>).

Un état des lieux par élève :

- De quels outils numériques liés au distanciel disposes-tu à ton domicile (téléphone portable, ordinateur, casque audio...) ?
- Quel est ton environnement de travail ?
- Quels sont les espaces et les outils que tu utilises sur l'ENT ?

→ Ce diagnostic individuel permet aux professeurs d'adapter leurs scénarisations pédagogiques hybrides en fonction de l'environnement réel des élèves, sans minorer les fractures numériques.

→ Il conduit à définir des binômes ou trinômes complémentaires d'élèves (élèves relais) pour prévenir les absences ou isolements et sécuriser la transmission d'informations.

→ Il débouche sur le rappel par le professeur principal du fonctionnement du casier de la classe et du casier de l'élève sur l'ENT. La visualisation de ces espaces peut également servir à une communication du travail demandé aux familles. Un espace collaboratif de la classe peut être envisagé avec un fil d'actualité informant du travail donné. De manière complémentaire, dans chaque discipline, le professeur opère la présentation du manuel numérique et des outils numériques utilisés.

[cf. Annexe 1 - Infographie « Partage de documents pédagogiques à destination des élèves et de leurs familles »](#)

Une explicitation en amont du rôle des acteurs

Les missions ne changent pas, même si elles se déclinent dans des environnements hybrides.

Il est recommandé de s'appuyer sur les acteurs de l'établissement, les membres de la communauté éducative et les partenaires institutionnels, dans leurs rôles actuels et d'en prolonger les effets dans les différentes situations de continuité pédagogique.

À l'échelle de la classe :

- Réaffirmer le rôle des délégués de classe. Ceux-ci seraient, en cohérence avec leurs missions habituelles, les interlocuteurs privilégiés avec les groupes d'élèves et la classe, avec le professeur, le professeur principal, l'équipe de direction si besoin. Ils peuvent contribuer au maintien du lien social au sein de la classe, en prenant des nouvelles de leurs camarades.
 - La mobilisation des élèves relais (binômes ou trinômes d'élèves) et des délégués de classe dynamise la relation pédagogique et permet au professeur de compter sur des appuis sûrs pour mettre en œuvre son enseignement hybride ; elle renforce la solidarité entre élèves.
 - Cette organisation permet de développer les compétences des élèves, leur coopération, leur autonomie et leur prise d'initiative. Ils développent leur esprit de solidarité et se responsabilisent. Ces compétences essentielles doivent être valorisées au long cours et sont en lien avec le socle de connaissances, de compétences et de culture, le parcours citoyen des élèves et le projet d'établissement.

À l'échelle des parents d'élèves :

- Réaffirmer le rôle des parents délégués,
- Créer une chaîne (téléphone/mail) de parents pour veiller au lien social et au développement des connaissances/compétences des élèves. Des parents relais peuvent ainsi être nommés.

À l'échelle de l'équipe pédagogique :

- Définir/homogénéiser les outils numériques à utiliser en cas de travail en distanciel. Identifier les sites clés, les logiciels utilisés...
- Harmoniser la répartition du travail d'un élève de la classe, lors du présentiel et aussi en cas de distanciel.

À l'échelle des équipes disciplinaires :

- Favoriser le partage de progressions communes,
 - Inviter à mutualiser les ressources disciplinaires sur un même niveau d'enseignement.
- La mise en place progressive d'une bibliothèque de ressources interne à chaque établissement, en lien avec une bibliothèque académique de ressources validées par les corps d'inspection, peut contribuer à ce double objectif.

Une bibliothèque de ressources interne à l'établissement...

Créer une bibliothèque numérique de ressources sur l'ENT, interne à chaque établissement, assure l'accès à des ressources numériques à distance.

Cette bibliothèque peut être constituée de salles numériques disciplinaires, qui classent les ressources numériques des professeurs de l'établissement, qu'ils choisissent de mettre à disposition de leurs collègues pour répondre aux différentes situations d'apprentissage. Il peut s'agir tout aussi bien de ressources individuelles, de ressources d'équipes, de séances ou de séquences immédiatement mobilisables. Chaque salle numérique disciplinaire peut comporter une étagère par niveau d'enseignement pour ranger ces ressources.

→ Cette bibliothèque numérique interne est un espace dédié au travail coopératif des enseignants ; en ligne sur l'ENT, c'est donc un espace à destination exclusive des professeurs et du chef d'établissement.

→ Le conseiller DANE de bassin est un interlocuteur privilégié pour accompagner la mise en œuvre d'un espace numérique interne efficace sur l'ENT.

[cf. Annexe 2 - Infographie « Partage de ressources au sein de l'équipe pédagogique »](#)

L'ensemble des équipes disciplinaires peuvent se mobiliser autour d'un coordonnateur pour partager et classer ces ressources.

→ Le coordonnateur de la salle disciplinaire n'est pas nécessairement le coordonnateur de l'équipe mais peut être un autre membre de l'équipe.

→ Le coordonnateur commencerait par l'état des lieux des acquis et des besoins de la salle numérique disciplinaire ; pour combler les manques constatés sur certains rayonnages (situations d'apprentissage/niveau d'enseignement), il peut faire appel à l'IPR ou l'IEN correspondant de la discipline sur le bassin au nom de son équipe.

... en lien avec une bibliothèque académique de ressources

L'IA-IPR ou l'IEN disciplinaire a latitude d'indiquer au coordonnateur quelles ressources académiques et/ou nationales peuvent répondre aux besoins exprimés par l'équipe de l'établissement. Il renverrait alors le coordonnateur vers les ressources académiques d'hybridation ou vers les sites nationaux adéquats, qui portent les documents et outils voués à enrichir la salle numérique disciplinaire de l'établissement.

→ L'académie de Versailles organise la mise à disposition de nouveaux scénarios pédagogiques hybrides dans toutes les disciplines. Une page dédiée à l'hybridation des enseignements sur le site académique informe des modalités, des ressources et des dispositifs essentiels en la matière : acver.fr/enseignement-hybride

→ Un outil forgé par le CREG de l'académie de Versailles récapitule nombre de ressources transversales : <https://www.pearltrees.com/cregversailles/enseignement-presentiel/id32146227>

→ Les sites académiques disciplinaires offrent de nombreuses ressources pédagogiques déjà mobilisables en matière d'hybridation des enseignements ; elles sont aisément identifiables, grâce à un onglet dédié à l'enseignement hybride présent sur chaque site disciplinaire.

→ Des scénarios hybrides, issus de la ruche de la voie professionnelle, sont aussi à disposition à l'adresse suivante : <https://view.genial.ly/5ef49682b7580d0d1cde824f>

Des mises en œuvre souples pour s'adapter aux situations

L'évolution rapide du contexte sanitaire oblige à la souplesse et l'adaptabilité, pour parvenir à passer d'une situation à l'autre sans rupture, du présentiel aux différents degrés d'hybridation jusqu'au distancié complet. Le rappel d'un certain nombre d'invariants pédagogiques, de principes directeurs d'organisation et le recours à l'accompagnement des équipes par la formation, peut aider à sécuriser les équipes dans un contexte en constante redéfinition.

La mobilisation des acteurs selon les différentes situations d'hybridation

Le professeur est confiné :



Deux situations sont à différencier selon que le professeur est souffrant ou non.

- Si le professeur assure l'enseignement à distance, son temps de travail comprend la conception des cours et leur scénarisation hybride, la préparation et le temps des visios, la confection des activités, tâches et devoirs donnés à la classe, le suivi et l'accompagnement des élèves, le temps de correction des travaux rendus, la régulation des écrits/oraux de travail et les étapes d'évaluation.

→ Ce temps de travail important doit demeurer soutenable et s'inscrit dans le cadre défini collectivement à l'échelle de l'établissement et validé par l'équipe de direction, y compris en matière de traitement des courriels et des échanges téléphoniques avec les élèves et leurs familles.

- Si le professeur ne peut pas assurer l'enseignement à distance, les professeurs volontaires d'un même niveau de classe peuvent être des relais en assurant le remplacement de leur collègue, en s'appuyant notamment sur les progressions communes établies, les ressources communes ou les scénarios pédagogiques académiques.

→ Le recours à des scénarios immédiatement mobilisables, proposés sur la plateforme Élémentaire ou sur le site du CNED, peut également être proposé aux élèves concernés, sous l'accompagnement d'un professeur référent qui peut être le professeur principal.

→ Des tutorats par des élèves d'un même niveau de classe peuvent être développés.

Il est déterminant de maintenir un lien avec le professeur confiné, de se tenir informé de l'évolution de sa situation. Ce lien est activé par l'équipe de direction de l'établissement et sera entretenu par le professeur principal de la classe ou une autre personne relais comme un autre professeur de la discipline, un professeur documentaliste ou un personnel de la vie scolaire.

Un ou plusieurs élèves sont confinés :



- Les supports de liaison (téléphone, mail, autres) sont vérifiés par le professeur.
- Les élèves relais et parents relais peuvent être mobilisés.
- Le professeur définit des modalités de fonctionnement avec l'élève relais, pour établir avec lui : la fréquence des contacts vers l'élève confiné (nécessité d'avoir des nouvelles quotidiennes quel que soit le canal) ; les missions lors du contact (savoir comment est transmis ce qui a été fait en classe, comment récupérer/rendre le travail effectué par l'élève confiné, comment prendre des nouvelles sur la santé de l'élève confiné).

→ Le professeur aura au préalable préparé avec les professeurs d'une même discipline et d'un même niveau des fiches synthétiques pour pouvoir éventuellement les transmettre à l'élève absent (cela

peut être le cas si l'élève ne dispose pas d'outils numériques ou s'il est difficilement joignable). On peut pour cela utiliser des ressources institutionnelles avec des fiches synthétiques déjà élaborées.

Une classe est confinée :



- Le rôle du professeur principal notamment est important.
- Les chaînes téléphoniques entre parents peuvent être activées.
- Les élèves relais et les délégués de classe sont mobilisés. Le travail collaboratif entre élèves est développé. Les missions sont ainsi partagées afin que le professeur ait des appuis sûrs dans la mise en œuvre de l'enseignement hybride.
- Le travail collaboratif entre professeurs est encouragé. Ainsi, les professeurs concernés peuvent se répartir les temps de visios proposés dans la semaine et réguler leur durée, selon la séance et l'activité proposée. Ces visios peuvent être organisées par les professeurs dans l'établissement (sur le temps normal avec la classe) ou chez eux au choix. Elles peuvent être réalisées en classe entière ou en demi-groupes pour être au plus près des attentes des élèves. Les professeurs décideront selon les besoins pédagogiques.
- Des tutorats par des élèves d'un même niveau de classe peuvent être développés.

Un établissement est fermé :



- L'équipe académique autour de la DSDEN est mobilisée pour définir la stratégie d'accompagnement de l'établissement.
 - Un IA-IPR EVS devient référent de l'établissement pour informer, conseiller et être en relais avec le rectorat.
 - Les chaînes téléphoniques entre élèves, parents, professeurs peuvent être activées.
 - Les élèves relais et les délégués de classe sont mobilisés. On peut même imaginer que des élèves responsables par niveau soient identifiés (rôle des délégués à la vie collégienne).
- Les professeurs principaux ont un rôle essentiel pour coordonner et souder le travail de l'équipe, assurer le lien avec les familles et accompagner la réflexion en matière d'orientation.
- Des échanges et des partages peuvent avoir lieu avec les établissements voisins, dans une optique de mutualisation des outils et des ressources probants.

Et après un confinement ? Revenir au présentiel :



- Il est nécessaire de s'assurer de la santé physique et psychologique de tous, élèves et personnels.
- Il est important de faire un bilan de la gestion du confinement : points positifs, axes de progrès et idées de remédiation.
- Il est aussi déterminant de valoriser les élèves qui ont tenu un rôle positif lors du confinement, et d'une façon ou d'une autre, tous les élèves.
- Il est crucial de réinstaller les *habitus* de la vie en établissement : rythme, socialisation, espace, climat scolaire, vivre ensemble, métier d'élève...

L'emploi du temps et l'organisation par modules d'enseignement

- L'emploi du temps de la classe demeure le cadre de référence pour les professeurs et les élèves. Les classes virtuelles ont lieu durant les horaires habituels de la classe ; toutefois il importe de réfléchir leur nombre et leur fréquence ainsi que la charge de travail personnel demandée aux élèves, de manière concertée en équipe pédagogique, pour veiller à l'équilibre des disciplines, au bien-être des élèves dans les apprentissages et à leur degré d'attention. Le temps consacré à chaque domaine d'enseignement doit être corrélé aux horaires habituels.

→ Les professeurs de l'équipe pédagogique consulteront le cahier de textes numérique de la classe pour doser et répartir le travail personnel demandé aux élèves toutes disciplines confondues ; ils veilleront par exemple à ne pas excéder en durée de visios hebdomadaires, la moitié des horaires disciplinaires.

Une organisation par modules d'enseignement peut contribuer à cette répartition équilibrée, de manière transversale en cycle 3 et cycle 4, ou selon une temporalité plus longue au lycée, dans une logique de progression pédagogique disciplinaire harmonisée.

cf. Annexe 3 - Une organisation par modules d'enseignement à la semaine en cycle 3

→ Les élèves disposent ainsi d'une visualisation de leur temps de travail, des modalités qui sont proposées. Ils peuvent anticiper leur organisation ce qui diminue la potentielle anxiété de ne pas avoir un contact en présentiel continu.

→ De la même façon les parents seront informés de la planification des cours, des devoirs et de leur répartition sur la durée.

Les activités proposées aux élèves s'inscrivent dans le prolongement de ce qui s'est fait en classe auparavant et/ou dans une préparation possible de ce qui sera fait dès le retour en classe. Il convient que le travail demandé soit régulier. Il doit pouvoir être réalisé dans un temps adapté, indiqué explicitement. Les travaux proposés sont adaptés à l'âge et à la maturité des élèves. Ils pourront être l'occasion de s'appuyer plus spécifiquement sur des compétences variées adossées au travail autonome.

→ Le travail coopératif et collaboratif entre les élèves permet par ailleurs de favoriser une émulation d'équipe, prompt à engager la motivation et l'action des élèves ; le professeur peut ainsi concevoir des activités où le travail et la remédiation entre pairs sont mis en œuvre.

→ La pédagogie de projet, l'enseignement explicite, les dynamiques interdisciplinaires peuvent être plus que jamais encouragés pour donner du sens aux apprentissages en lien avec le quotidien des élèves.

cf. Vade-mecum de la continuité pédagogique en ligne sur Ariane

Des pistes de mise en œuvre pédagogique selon les situations d'hybridation des enseignements

Dans l'établissement



Hors établissement



Hybridation des enseignements Scénarios de mise en œuvre pédagogique

Professeur	Classe	
Dans l'établissement	Dans l'établissement	<ul style="list-style-type: none"> - Possibilité de diffuser le cours dans la classe surveillée par un tiers - Adaptation de l'emploi du temps - Création de classes virtuelles
Hors établissement (isolement avec poursuite de l'activité professionnelle)	Dans l'établissement	

Professeur	Classe		
Dans l'établissement	Élèves dans l'établissement	Élèves en septaine, élèves vulnérables	<ul style="list-style-type: none"> - Développement de la collaboration entre élèves (prise de notes, explicitation du cours) - Distribution de travaux à réaliser en autonomie - Une plage horaire réservée pour répondre aux questions des élèves à distance tandis que la classe présente dans l'établissement travaille en autonomie - Inscription des élèves à « Devoirs faits » à distance

Professeur	Classe		
Dans l'établissement	Dans l'établissement en alternance		<ul style="list-style-type: none"> - Définir la temporalité <ul style="list-style-type: none"> o alternance un cours sur deux o alternance une semaine sur deux - Composer les groupes <ul style="list-style-type: none"> o par besoins o par projet (variation des supports, des savoirs et compétences visés, des types de devoirs travaillés...) - Assurer la cohésion du groupe classe <ul style="list-style-type: none"> o en créant des binômes de travail Ga/ Gb o en ouvrant un forum de classe commun o en développant la collaboration entre élèves
	Groupe a	Groupe b	
	Groupe a	Groupe b	

Scénario 1

Temps 1		Temps 2	
Ga	Gb	Gb	Ga
<ul style="list-style-type: none"> - Des élèves du Ga jouent le rôle de secrétaires de séance et transmettent les éléments du cours aux élèves du Gb. - Le contenu des notes peut être explicité sur le forum de discussion, repris dans le cadre de « Devoirs faits : apprentissage des leçons » 		<ul style="list-style-type: none"> - Le retour en classe du Gb s'ouvre sur une vérification des acquis - Des élèves du Gb jouent le rôle de secrétaires de séance et transmettent les éléments du cours aux élèves du Ga. - Le contenu des notes peut être explicité sur le forum de discussion... 	

Scénario 2

Temps 1		Temps 2	
Ga	Gb	Gb	Ga
<ul style="list-style-type: none"> - Travail avec Gb en classe inversée : découverte des notions, observation, visionnage de capsules vidéo, écoute active, réinvestissement des compétences acquises sur un nouveau domaine, thème ou objet... 		<ul style="list-style-type: none"> - Vérification des acquis de la classe inversée - Exercices d'application 	<ul style="list-style-type: none"> - Travail en classe inversée découverte des notions, observation, visionnage de capsules vidéo, écoute active, réinvestissement des compétences acquises sur un nouveau domaine, thème ou objet...

L'accompagnement et la formation des équipes

Accompagner le geste professionnel de l'hybridation, savoir scénariser :

- Des formations disciplinaires proposées dans le cadre du plan académique de formation permettent de construire des séquences pédagogiques hybrides selon les points des programmes, les activités et les outils méthodologiques abordés.
- Des formations transversales proposées par la DANE abordent la conception de parcours d'éducation sur la plateforme Éléa.

Former sur l'animation pédagogique, la coopération, la différenciation, l'évaluation en situation d'hybridation des enseignements :

- Une formation à initiative locale (FIL) dispensée par un binôme de formateurs DAFOR-DANE accompagne, sur demande du chef d'établissement, des équipes selon le thème de l'intervention souhaitée et les besoins individuels et collectifs.
- Des FIL disciplinaires, proposées par les formateurs disciplinaires coordonnés par les IA-IPR, peuvent également accompagner des équipes sur des thématiques particulières.
- Un établissement peut bénéficier d'une FIL "Accompagnement EPLE confiné", dispositif au PAF pouvant être demandé depuis septembre 2020 à tout moment en fonction des besoins des établissements.

[cf. Annexe 4 - Présentation des dispositifs de formation continuité pédagogique/enseignement hybride](#)

Les étapes, les chaînes de décisions et le suivi en cas de fermeture

Anticipation en cas de fermeture partielle ou totale

L'IA-DAASEN invite les EPLE :

- à anticiper l'état des lieux des familles et des personnels en fragilité numérique,
- à vérifier l'activation des comptes ENT pour tout le personnel ainsi que les élèves et familles, cela afin de faciliter la communication et la transmission de l'information.

Diagnostic établissement - DSDEN en cas de fermeture partielle ou totale

Le diagnostic est partagé par le chef d'établissement et l'IA-DAASEN, en lien avec l'IA-IPR EVS référent du bassin, la collectivité territoriale et la direction de la DANE.

Avant tout, seront évoquées les nécessités éventuelles de remplacement de membres de l'équipe de direction, d'AED, de professeurs, etc., ainsi que les actions à prévoir en urgence.

En lien avec l'IA-IPR EVS référent du bassin :

- Réalisation d'un état des lieux.
L'état des lieux porte en particulier sur les modalités de communication interne et externe, sur les modalités de la mise en œuvre de la continuité pédagogique et les besoins RH associés (formation, accompagnement, fragilités identifiées, etc.).
 - a - les points forts de l'EPLE : leviers et ressources ;
 - b - les points faibles, freins et difficultés ;
 - c - les besoins identifiés dans le domaine de la continuité pédagogique.
- Identification des priorités d'actions (court terme/moyen terme).

En lien avec le représentant de la collectivité territoriale et la direction de la DANE :

- Identification des besoins spécifiques de prêt de matériel aux familles en fragilité numérique (voire les enseignants en fragilité numérique).
- Identification des possibilités de mise à disposition de matériels par la collectivité.

Ressources à adresser aux chefs d'établissement par les IA-IPR EVS

- La feuille de route présente et ses annexes.
- Les liens vers le plan de continuité pédagogique sur Ariane https://ariane.ac-versailles.fr/pia/jcms/s2_5719675/fr/continuite-pedagogique-dans-les-1er-et-second-degres, et notamment le vade-mecum « accompagnement des équipes du second degré dans le cadre du COVID 19 » https://ariane.ac-versailles.fr/pia/jcms/s2_6098493/fr/vademecum-accompagnement-second-degre-continuite-pedagogique

Communication de la mesure de fermeture de l'EPL

- Le DASEN (DAASEN) confirme la/les fermeture(s) au chef d'établissement, en mettant en copie l'IA-IPR EVS référent du bassin, la direction de la DANE et la collectivité territoriale.

cf. Annexe 5 – Contacts

- Le chef d'établissement communique en direction de la communauté éducative.

Quel plan d'action et quel suivi ?

Un tableau de bord sera renseigné et partagé entre DAASEN, chef d'établissement, inspecteur référent et direction DANE, avec pour chaque besoin :

- les actions à mettre en place ;
- les acteurs à mobiliser ;
- les éléments de suivi à renseigner.
-

cf. Annexe 7 – Trame de tableau de bord

Les acteurs mobilisables sont notamment : les IA-IPR disciplinaires du bassin, l'IEN ET/EG référent de l'établissement, les conseillers de bassin pour le numérique, les formateurs académiques, les pairs, les conseillers techniques (notamment CT service médical, CT service infirmier et CT service social), etc.

Point de vigilance

En cas de fermeture de plusieurs établissements dans un même secteur d'IA-IPR EVS, il sera possible de s'appuyer sur un pool d'inspecteurs pour effectuer les diagnostics et suivre les établissements.

Annexe 1 – Infographie « Partage de documents pédagogiques à destination des élèves et de leurs familles »

Partager des ressources *via* l'ENT de l'établissement

Comment organiser le partage de documents pédagogiques à destination des élèves et de leurs familles ?



L'ENT, la boîte à outils de l'établissement

100% des collèges et lycées de l'académie de Versailles disposent d'un ENT déployé par leur collectivité territoriale de rattachement

Trois solutions ENT différentes dans l'académie :

- NEO >>> lycées de l'Île-de-France (MonLycée.net) & collèges de l'Essonne (MonCollege)
- OZE >>> collèges des Yvelines (eCollege) & collèges des Hauts-de-Seine (ENC HdS)
- SKOLENGO >>> collèges du Val d'Oise (MonCollege)

Un dossier « Documents pédagogiques de la classe » : pourquoi ?

- ➔ Partager des contenus numériques dans un dossier unique géré par les professeurs de chaque classe
 - Espace documentaire (collèges des Yvelines, de l'Essonne, des Hauts-de-Seine et lycées d'Île-de-France)
 - Rubrique (collèges du Val d'Oise)
- ➔ Proposer une organisation disciplinaire facile à consulter pour les élèves et leurs familles

Quelques recommandations pour la mise en œuvre



Structurer l'arborescence le plus simplement possible en évitant au maximum de sous-diviser les dossiers à plus de trois niveaux à partir du dossier initial.

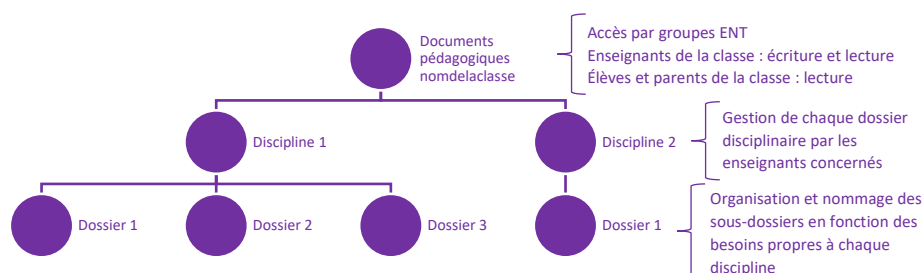


Gérer les accès en se basant sur les groupes plutôt que sur les comptes individuels (groupe « enseignants d'une même classe », groupe « élèves d'une même classe », etc.) pour éviter de gérer la mise à jour des accès en cas de changements dans les équipes pédagogiques ou dans la liste des élèves.

Le professeur principal de chaque classe peut créer le nouveau dossier « *Documents pédagogiques nom de la classe* ». Le groupe « Enseignants de la classe » y a accès avec des droits permettant lecture et écriture tandis que les groupes « Élèves de la classe », « Parents de la classe » et « Équipe éducative de l'établissement » ont un accès en lecture permettant la lecture et le téléchargement.

Une arborescence possible sous forme de schéma pour :

- visualiser rapidement la structure proposée en exemple ;
- identifier le dossier sur lequel appliquer les droits pour accéder au dossier « Documents pédagogiques de la classe ».



Annexe 2 – Infographie « Partage de ressources au sein de l'équipe pédagogique »

Partager des ressources via l'ENT de l'établissement

Comment mettre en place une « Bibliothèque numérique » entre enseignants pour mutualiser ?



L'ENT, la boîte à outils de l'établissement

100% des collèges et lycées de l'académie de Versailles disposent d'un ENT déployé par leur collectivité territoriale de rattachement

Trois solutions ENT différentes dans l'académie :

- NEO >>> lycées de l'Île-de-France (MonLycée.net) & collèges de l'Essonne (MonCollege)
- OZE >>> collèges des Yvelines (eCollege) & collèges des Hauts-de-Seine (ENC HdS)
- SKOLENGO >>> collèges du Val d'Oise (MonCollege)

Une « Bibliothèque numérique de l'établissement » : pourquoi ?

- ➔ Partager des contenus numériques dans un dépôt de documents commun
 - Espace documentaire (collèges des Yvelines, de l'Essonne, des Hauts-de-Seine et lycées d'Île-de-France)
 - Rubrique (collèges du Val d'Oise)
- ➔ Partager des scénarii pédagogiques au travers d'une application intégrée
 - Exercices et évaluations (collèges de l'Essonne et lycées d'Île-de-France)
 - Classeur pédagogique (collèges du Val d'Oise)

Quelques recommandations pour la mise en œuvre



Structurer l'arborescence le plus simplement possible en évitant au maximum de sous-diviser les dossiers à plus de trois niveaux à partir du dossier initial.

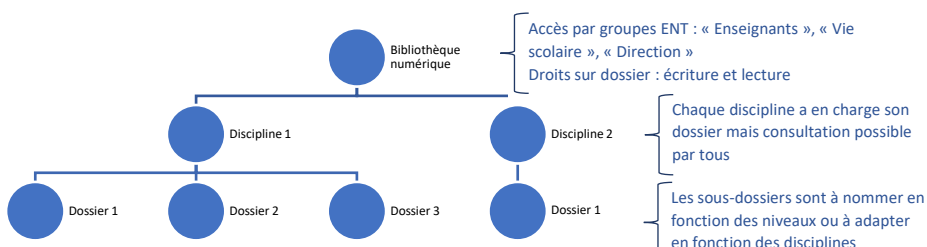


Gérer les accès en se basant sur les groupes plutôt que sur les comptes individuels (groupe « enseignants d'une même discipline », groupe « enseignants d'une même classe », etc.) pour éviter de gérer la mise à jour des accès en cas de changements dans les équipes pédagogiques.

Créer et partager le nouveau dossier « *Bibliothèque numérique de l'établissement* » en lecture et écriture avec les groupes « Enseignants de l'établissement », « Vie scolaire » et « Direction ».

Une arborescence possible sous forme de schéma pour :

- visualiser rapidement la structure proposée en exemple ;
- identifier le dossier sur lequel appliquer les droits pour accéder à la « Bibliothèque numérique ».



Annexe 3 – Une organisation par modules d’enseignement à la semaine en cycle 3

Classe de 6^e - Semaine du xxx au xxx

Nom et Prénom :

Disciplines	Modules	Thèmes	Dates de réalisation	Présentiel	Distanciel
Français	1				
	2				
	2				
	4				
Mathématiques	1				
	2				
	3				
	4				
HG-EMC	1				
	2				
	3				
LV1	1				
	2				
	3				
	4				
Sciences	1				
	2				
	3				
Arts Plastiques	1				
Éducation musicale	1				
EPS	1				
	2				
	3				
Autres...					

- Par semaine, l'équipe pédagogique propose des Modules d'enseignement composés d'activités élève s'intégrant dans une progression pédagogique. Chaque module est proposé dans une version réalisable à distance et une version réalisable en présentiel. Le nombre de modules par semaine est fonction de l'horaire de la discipline dans le niveau de classe concerné. Afin de construire des propositions réalistes et gérables pour les élèves, certains modules peuvent être proposés moins régulièrement (1 semaine sur 2, ou sur 3).

- Chaque module porte comme titre la Semaine/la discipline/le numéro du module (exemple : Semaine du 18 mars – Français – Module 2). Les informations et documents qui organisent l'enseignement à distance utilisent ces mêmes titres.

- La colonne « Thèmes » est remplie par les professeurs qui indiquent les thèmes qui seront abordés au cours de la semaine dans les différents modules. La fiche remplie est ensuite mise à la disposition des élèves dans l'espace/casier ENT de la classe.

- Dans la colonne « Date de réalisation », l'élève indique la date à laquelle il a réalisé le module. Il coche s'il l'a effectué en présentiel ou en distanciel.

Annexe 4 – Présentation des dispositifs de formation continuité pédagogique/enseignement hybride

Trois formations à initiative locale peuvent être demandées.

- Numérique, e-éducation, Éléa, espaces scolaires

NUMERIQUE, E-EDUCATION, ELEA, ESPACES SCOLAIRES

Pour s'inscrire sur GAIA, saisir le code **20202805** dans le champ « dispositif cadre »


Public : Équipe d'enseignants


Durée : 13 h ou 18h hybride

Objectif pédagogique : Formation hybride (parcours magistère dédié) dont l'objectif est d'accompagner les établissements qui souhaitent développer un projet autour de la e-éducation. Cette formation-action permet aux enseignants de comprendre les enjeux de la e-éducation pour les apprentissages des élèves et de concevoir des scénarii pédagogiques sur la plateforme Éléa. Elle permet de réfléchir aux enjeux pédagogiques dans le cadre de l'enseignement hybride (présence ou distance). Dans le cadre d'un projet d'aménagement des espaces scolaires, la formation accompagne des équipes engagées dans cette réflexion. En fonction du projet, il est important de préciser si l'équipe souhaite "découvrir la e-éducation", "approfondir la e-éducation" (niveau découverte déjà suivi) ou "repenser des espaces scolaires avec la e-éducation".

Contenus : Trois types de demandes :

- 1- DECOUVRIR LA E-EDUCATION :** expérimenter la e-éducation en tant qu'apprenant avant d'acquérir une connaissance plus théorique (concept, enjeux) ; découvrir des exemples de mise en œuvre et concevoir ses premiers parcours de e-éducation sur Éléa. 18 h (9h de présentiel, 2h classe virtuelle et 7h travail à distance réparties sur 8 semaines).
- 2- APPROFONDIR LA E-EDUCATION :** développer ses compétences sur la scénarisation, la guidance, la médiation, l'intégration, la mise en œuvre ou la mutualisation des parcours sur Éléa. 18 h (12h présentiel, 1h classe virtuelle et 5h travail à distance sur 6 semaines).

- Mettre en œuvre un enseignement en présence et à distance

METTRE EN ŒUVRE UN ENSEIGNEMENT EN PRÉSENCE ET A DISTANCE

Pour s'inscrire sur GAIA, saisir le code **20203113** dans le champ « dispositif cadre »


Public : Équipe d'enseignants


Durée : 12h hybride

Fil co-animé par un binôme de formateurs DANE/DAFOR.

Objectif pédagogique : Une ou deux thématiques pourront être traitées en fonction de la demande et des besoins :


- Faciliter l'autonomie et l'engagement des élèves dans le travail en présence et à distance
 - Favoriser l'accrochage des élèves
- Mettre ses élèves en activité en présence et à distance
- S'assurer de l'appropriation des contenus d'enseignement en présence et à distance
 - Réfléchir aux différentes formes d'évaluation
 - Organiser l'articulation des phases de travail en présence et à distance

Contenus : Seront abordés des éléments sur la motivation et l'engagement pour apprendre, les principes pour une différenciation pédagogique, les spécificités du travail à distance, la prise en main des outils numériques permettant la mise en œuvre de ces éléments, quelques principes sur l'accompagnement, FIL hybride (présentiel, classe virtuelle, travail à distance)

- Accompagnement EPLE confiné

ACCOMPAGNEMENT EPLE CONFINÉ

Pour s'inscrire sur GAIA, saisir le code **20203134** dans le champ « dispositif cadre »


Public : Enseignants, CPE, Vie Scolaire, Direction


Durée : 3h, 6h, 9h selon les besoins de l'établissement Concertation à distance

Objectif pédagogique : **Répondre à tout moment de l'année** aux besoins des EPLE en situations de confinement. Accompagner les équipes dans la mise en œuvre de l'enseignement à distance et de la continuité pédagogique et éducative (dimension pédagogique, éducatif et technique). Préparer la reprise de l'enseignement hybride et en présentiel.

Contenus : Modalité à distance à privilégier avec des classes virtuelles de formation (VIA) et un accompagnement asynchrone. Modalité en présence envisageable (situation sanitaire et besoins locaux à prendre en compte).

Encart particulier

Cette FIL peut être demandée à tout moment de l'année sur GAIA RESPONSABLE en prenant attache du conseiller en Ingénierie de votre bassin.

Annexe 6 – Diagnostic établissement-DSDEN en cas de fermeture totale ou partielle

TRAME DE DIAGNOSTIC : on pourra pour abonder cette trame, se servir de l'état des lieux par enseignant et par élève, réalisé en amont de la situation de continuité pédagogique.

Établissement :

Personne en charge du diagnostic :

Date :

1-État des lieux

Seront en particulier interrogés les modalités de communication interne et externe, les modalités de la mise en œuvre de la continuité pédagogique, les besoins RH (formation, accompagnement, fragilités identifiées...)

1-1 Éléments de contexte

- Cadre général de l'EPLE
- Déroulement de la continuité pédagogique durant la période de fermeture

1-2 Les points forts de l'établissement et les leviers à mobiliser

- Les leviers mobilisables
- Les ressources internes (ex : communication, équipements numériques, compétences développées et outils mobilisés lors du dernier confinement, personnes ressources...)
- Les ressources externes (liens avec les IA-DASEN, les corps d'inspection, les CT, les collectivités territoriales, les représentants de parents, échange entre pairs notamment en bassin...)

1-3 Les points de vigilance, freins et difficultés Compte tenu des sous rubriques (élèves/familles/personnels)

- Implication des élèves (ex : absence d'équipement/disponibilité insuffisante, difficultés de connexion, etc.)
- Implication des familles (ex : équipements, familles fragilisées par la maladie...)
- Implication des personnels (ex : personnels fragilisés voire indisponibles pour la continuité pédagogique...)

2-Identification des besoins des acteurs

2-1 Les besoins des élèves

- Matériels
- Accompagnement spécifique
- Dispositifs à mobiliser (devoirs faits notamment)

2-3 Les besoins des personnels

- Matériel
- Accompagnement
- Formation

2-2 Les besoins des familles

- Équipements
- Accompagnement
- Formation (mallette des parents...)

2-4 Priorités identifiées

- Court terme
- Moyen terme
- Long terme

Annexe 7 – Trame de tableau de bord

Établissement :

Date :

BESOINS IDENTIFIES	ACTIONS CORRECTRICES	ACTEURS MOBILISES	DATE ENVISAGEE	SUIVI